



Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2014

La réunion sur **l'Économie, Urbanisme et Commerces** s'est tenue le mercredi 15 janvier à la Salle Mermoz en présence de 80 ballanais.

Alexandre Chas a restitué les réflexions du groupe de travail qui a été à la rencontre des chefs d'entreprises et des opérateurs économiques de Ballan-Miré.



Économie :

L'ambition du projet économique est d'assurer **un développement économique maîtrisé** pour notre commune.

- Pour ce faire, il est nécessaire *d'organiser et d'animer une communauté de chefs d'entreprises* au sein de Ballan-Miré.

Cette communauté aura un élu référent au niveau de la Mairie. Cet élu référent connaîtra le domaine des entreprises et de ce fait aura *une très grande réactivité* car il tiendra le rôle de « facilitateur » entre les différentes strates des administrations et l'entreprise.

De plus, cet élu référent gèrera les invitations, la location des salles pour réunir une fois par mois ou une fois par trimestre (selon les besoins), la communauté de chefs d'entreprises.

- Il est aussi indispensable de **promouvoir notre ville au sein de Tour(s) Plus**, pour qu'il y ait une meilleure attractivité vers Ballan-Miré.

Pour cela, il est absolument nécessaire qu'il y ait un élu référent qui soit un interlocuteur unique auprès du Conseil Communautaire pour défendre les atouts de la commune.

En effet, il est primordial que Ballan-Miré soit attractif et promeuve l'installation d'entreprises sur la commune. Or nous savons tous que s'il n'y a pas d'entreprises dans une commune, moins d'emplois seront offerts et le danger est alors que la commune se transforme doucement mais sûrement en ville dortoir !

- Il est **impératif de rapprocher les transports publics des zones économiques**. En effet, il est aberrant qu'il n'y ait pas un plan de desserte de la société Fil Bleu entre la gare et la zone d'activités industrielles de Carrefour en Touraine. Quant à celle récemment mise en place vers la Châtaigneraie, il serait sans doute utile de la renforcer. Il faut donc réfléchir sur un plan de circulation pour assurer la fluidité des communications entre la gare SNCF de Ballan-Miré et les zones industrielles. Cela permettra aux salariés de pouvoir rejoindre le centre de la commune pour fréquenter les commerces ou avoir accès à d'autres services.



Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2014



Urbanisme :

L'ambition du projet urbanistique est de **maintenir le bien-être et la qualité de vie de notre commune** qui ont fait Ballan-Miré une des villes les plus attractives du département. Ce cap sera maintenu en poursuivant un développement urbanistique de qualité tout en conservant la spécificité « ville à la campagne » de Ballan-Miré puisque 1/3 des surfaces ballanaises sont boisées.

- Aujourd'hui, au terme des six ans de la mandature de Laurent Baumel, aucun logement n'a été construit. Or une commune qui ne construit pas de logements perd de la population, et les conséquences s'en font ressentir immédiatement : moins de recettes fiscales, moins de vie pour la commune, moins d'enfants, dilution des commerçants.

Si l'on veut conserver une vie dynamique avec tous les effets d'une ville en croissance il faut absolument construire, d'autant plus que la population des plus de 60 ans a augmenté de 33% depuis le recensement de 1999, soit 23% des ballanais.

Il faut donc remettre en place une musique urbanistique pour permettre à Ballan-Miré de conserver ses habitants, voire en gagner. Pour ce faire, il est impératif que nous reprenions les « rênes » de la commune pour éviter que Ballan-Miré évolue vers une ville dortoir.

- *Où construire et Comment construire ?*

- ▶ Le développement urbanistique se poursuivra sur les 16 ha de terrains que possède la commune en continuation du quartier de la Pasqueraie, au lieu-dit « la Salle ».

La mixité sociale telle qu'elle a été privilégiée par Monsieur Lézeau a fait que la ville est belle et agréable. Il est impératif de poursuivre dans cette voie en alliant trois types de logements : un aspect pavillonnaire individuel, complété par un habitat mixte fait de trois ou quatre logements, et un habitat un peu plus densifié de petits immeubles.

C'est l'alliance de ces trois types d'habitats qui fera sa réussite tout comme l'a été, après la Pasqueraie, celle conduite dans le quartier de la Hérissière.

- ▶ Ce quartier de la Salle permettra **d'innover en mettant en place un habitat nouveau pour les seniors**. Il s'agit d'expérimenter un type de logement intermédiaire entre le domicile actuel et la maison de retraite. Sachant que le maintien à domicile correspond au souhait de la population vieillissante, la création de logements individuels groupés sous forme de copropriétés à financement public et/ou privé, intégrant la domotique pour un plus grand confort de la vie au quotidien sera privilégiée.



Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2014

► Dans un deuxième temps, sur le deuxième mandat, *le quartier de la gare*, sera amené à jouer un rôle très important. Il faut rester vigilant pour être prêt à acheter les parcelles de terrain mis à la vente afin de préparer un nouveau quartier dans les 5 à 10 ans à venir. Le changement progressif des habitudes de mode de transports fait du lieu de la gare un endroit très stratégique, où une synergie peut être mise en place avec le centre-ville amenant la population vers les commerces.

► Le « Village de Vacances » représente une parcelle urbanistique de 12 ha très bien situé qui va revenir à la commune.

Sans nier les problèmes actuels, il s'agit là d'une opportunité intéressante plus que d'une contrainte. C'est un sujet complexe où il est utile d'attendre les résultats d'un cabinet d'études mandaté par la commune afin de prendre les décisions les plus intelligentes possibles.

Commerces :



Didier Fortin a rapporté le travail du groupe de réflexion sur les commerces ballanais.

● A Ballan-Miré l'accueil, la qualité des commerçants, les services proposés, font que l'activité des commerces doit être favorisée.

Une voiture qui rentre à Ballan-Miré doit pouvoir y stationner, et pour cela le centre-ville doit rester disponible. Les voitures qualifiées de « ventouses » doivent libérer les places de parking pour que les ballanais puissent faire leurs achats de bouche ou autres.

► Pour ce faire, *la réalisation d'un parking* sera programmée.

Une partie du terrain du lieu-dit le Dechany, très proche du centre-ville, sera dévolue à cet usage.

► Il sera *impératif* que la durée de stationnement en zone bleue soit respectée.

► Après l'ouverture du nouveau parking et le respect de la durée de stationnement en zone bleue, le point sera fait entre les ballanais et les commerçants. Si cela ne fonctionne pas, il faudra alors revoir le Plan de Déplacement Urbain (PDU), et réfléchir de nouveau à comment amener les véhicules vers le centre bourg avec le moins de contraintes possibles.

● Pour relier Miré et le Lac au centre-ville, il est envisagé de mettre en place des navettes régulières (le jour du marché et un autre jour dans la semaine). La régularité (jour, horaire), doit donner aux ballanais des repères pour les aider à venir faire leurs achats au centre-ville.



Ballan-Miré

C'EST VOUS !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2014

- Il faut qu'il y ait *une signalétique avec une personnalisation des commerces* afin que n'importe quel ballanais ou les gens de passage puissent les localiser avec précision.
- Il y aura un élu référent qui sera le lien des commerçants avec la mairie pour faciliter les contacts.
- Pour dynamiser la ville, il faut aussi « revitaliser » les marchés, et s'interroger sur la mise en place de marchés saisonniers.

Alexandre Chas conclut cet exposé, en insistant sur le fait qu'il « ne faut pas perdre de temps » ! Dès 2014-2015, il faut commencer à impulser des actions tant au niveau visuel qu'au niveau des animations.

On va faire des parkings car « pas de parkings pas de commerces » !!!

Puis une discussion s'est engagée avec les ballanais. Les commerçants présents reprenant le slogan final d'Alexandre **pas de parkings pas de commerces !**

Un ballanais a été très intéressé par la proposition de la création de logements individuels groupés pour les seniors intégrant la domotique.



Les discussions animées se sont poursuivies jusque tard dans la soirée autour du verre de l'amitié.

Didier FORTIN : est sur la commune de Ballan-Miré depuis 1982. Agé de 54 ans, il est père de deux garçons (25 et 29 ans). Il a fait trois mandats, dont deux avec Michel Lezeau, et le dernier mandat dans l'opposition. Avant d'être élu, il a été président de l'association des parents d'élèves.